

25 avril 2013

Les femmes et les hommes qui font l'université

Quelles politiques de ressources humaines pour l'université de demain ?

Colloque annuel de la CPU – Rennes, les 15, 16 et 17 mai 2013

Après 5 années de mise en œuvre de la LRU (loi libertés et responsabilités des universités), une nouvelle loi est en préparation pour l'enseignement supérieur et la recherche de notre pays. Ces évolutions s'opèrent dans un contexte économique fragilisé et un climat d'inquiétude diffus, c'est pourquoi la CPU juge nécessaire de placer au cœur de la réflexion collective la politique des ressources humaines des établissements, et au premier plan les préoccupations et les attentes des personnels des universités.

Se retrouveront à Rennes tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : présidents d'université, de PRES et responsables d'établissements, organisations des personnels et des étudiants, recteurs, représentants des ministères et des agences d'évaluation (France, Europe), ainsi que les principaux porte-parole du monde socio-économiques et des collectivités territoriales.

3 grandes séances plénières et 10 ateliers permettront aux participants de nourrir une réflexion collective sur la gestion des ressources humaines, car au-delà du cadre de l'enseignement supérieur et de recherche c'est la question du devenir du service public et des personnels qui le font vivre qui est posée.

« Comment construire une politique de ressources humaines ambitieuse, qui laisse toute sa place au dialogue social, dans un contexte budgétaire contraint et avec des structures qui se diversifient (PRES ou communauté d'universités et établissements, Universités fédérales...) ? »

« Comment assurer la cohérence d'une politique de ressources humaines au sein des établissements, alors que les statuts se sont multipliés, que la précarité chez les jeunes chercheurs augmente sans véritable perspective et que le recours aux vacataires est difficilement encadré ? »

« Comment concilier évolution des missions des universités, des enseignants chercheurs, des personnels BIATSS avec la rigidité des statuts actuels et des mécanismes d'évaluation ? »

« Comment articuler les compétences des universités, de l'État et des autres acteurs, comme les régions, en matière de ressources humaines ? »

Autant de questions sur lesquelles la CPU aura, à l'issue de ce colloque, des propositions concrètes et adaptées aux besoins et à la diversité des établissements.